



Bonne Année 2020

OUVERTURE PROCHAINE D'UN MAGASIN « PROXY »

Nicolas BOILEAU a écrit « Hâtez-vous lentement, et, sans perdre courage, **Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage** ». Ce pourrait être notre devise tant nous essayons de donner aux habitants de Gressy un lieu où ils peuvent se ravitailler sans être obligés de faire de longs trajets vers la ville voisine.

Après avoir essayé, le distributeur de pains, les vitrines réfrigérées pour produits de la mer, légumes et fruits, petit marché le vendredi puis point de distribution de produits de boulangerie, nous avons poursuivi nos recherches et un cadre commercial de l'enseigne Carrefour a montré son intérêt pour faire une étude de marché qui s'est révélée positive.

Dans le contexte actuel de la circulation et des risques de pérennité de la situation très difficile, nous avons signé un bail pour l'ouverture prochaine d'un magasin « Proxy » dans l'ancien local du point boulangerie.

Mais nous l'avons dit et déjà écrit : ce n'est qu'avec la fidélité d'une clientèle que ce petit magasin de vente de produits alimentaires pourra s'installer et durer. La municipalité fait un effort financier significatif, à vous de le faire vivre !

Le GAG vous propose ELFIA la Magie au Féminin

Samedi 25 Janvier 2020 à 18h30 – Salle des Fêtes de Gressy
Bienvenue dans le Monde Magique et Féérique d'ELFIA.
CHAMPIONNE DE FRANCE 2013

Laissez-vous séduire par les tours imaginés par cette jeune magicienne. De la poésie, de l'humour et du mystère, des décors et des costumes originaux et délicats...



reflets de son Univers. Venez passer **une soirée inoubliable** en famille, partager **une heure de spectacle** suivi d'un **cocktail-apéritif** pendant le quel ELFIA continuera de vous surprendre avec humour lors d'un close-up.

Réservations sur <https://www.billetreduc.com/> - code : ELFIA
- tarifs : enfants 6€, adultes 12€ (+ commission billet reduc 0,95€)

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Samedi 18 janvier	Concert de jazz à la Salle des Fêtes à 20
Dimanche 19 janvier	Réception des seniors au Manoir de
Samedi 25 janvier	Monde magique et féérique à la Salle

Conseil Municipal du 23 Décembre 2019

- Avis relatif à l'enquête publique CanaMarne pour Aéroport de Paris
- Délibération modificative budgétaire
- Approbation de la charte agricole actualisée de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France suite à l'intégration des 17 communes de Seine-et-Marne dont Gressy
- Mise à disposition gratuite des salles communales pour les mariages du personnel communal

Donnez une deuxième vie à votre sapin de Noël : Nous vous invitons à le présenter lors de la collecte des déchets végétaux qui aura lieu à Gressy le mercredi 15 janvier. Pensez à le sortir la veille au soir !

COLLECTE DES SAPINS AVEC LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

- Pas de décoration
- Pas de pied
- Pas de sac non bio-dégradable



Les sapins ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

Installation d'un cabinet de Naturopathie

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation d'Isabelle Bertrand, naturopathe. Elle débutera ses activités au pôle « Gressy-Santé » le jeudi 9 janvier.

Son activité sera la suivante : consultations de naturopathie (1h30), massages-bien-être (1h), massages aux plantes (1h).

Elle a suivi le cursus Naturopathie à l'institut Euronature de Pantin (1 500 heures de formation sur un an, école agréée par la FENA). Par ailleurs, elle est titulaire de la Capacité de l'Ecole des Plantes de Paris (formation en reconnaissance et utilisation des plantes médicinales).

Vous pouvez la contacter sur son mail professionnel :

isabellebnaturo@gmail.com ou au 06 19 86 14 33

PROJET DE LIAISON « ROISSY-PICARDIE »

SNCF Réseau organise une concertation du lundi 2 décembre 2019 au vendredi 31 janvier 2020 avec le public ; celle-ci doit permettre à chacun de s'informer sur le projet de liaison ferro-



viaire Roissy-Picardie et de donner son avis.

Ce projet porte sur la mise en œuvre d'un accès ferroviaire direct entre le Sud des

Hauts-de-France, le Nord-Est du Val d'Oise et la gare de Roissy TGV, aéroport Charles de Gaulle Terminal 2.

Il a fait l'objet d'un débat public en 2010 et de deux phases de concertation, entre 2011 et 2014. En raison du délai entre le débat public et l'enquête publique (prévue en 2020) et considérant les évolutions du contexte du projet, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé le lancement d'une nouvelle phase de concertation préalable, en application du Code de l'Environnement.

Pour rappel, ce projet d'un montant estimé à plus de 300 M€ aura notamment vocation à faciliter l'accès pour les habitants des Hauts-de-France au pôle d'emploi de la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle, au détriment des habitants du territoire de Roissy Pays de France. C'est pour cette raison qu'une motion contre ce projet a été votée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 27 septembre 2018.

Le site internet dédié au projet www.roissy-picardie.fr centralise toute l'information actualisée sur le projet. Il permet aux participants de donner leur avis, apporter leurs contributions, poser des questions auxquelles SNCF Réseau apportera des réponses régulièrement. Ces contributions seront publiées sur le site. Mais nos routes attendront !!!!

SAMEDI 18 JANVIER « LES DESAXES » à la Salles des Fêtes

C'est leur tout nouveau spectacle « MAD SAX » que nous proposons pour sa première représentation en public ! Ce spectacle est mis en scène par GIL GALLIOT, auteur et metteur en scène de théâtre, de télévision et de cinéma, mais aussi de « one woman shows » comme les spectacles d'Anne Roumanov. Empruntant quelques références à leurs spectacles précédents,



ils nous proposent un voyage loufoque qui commence dans la rue et enchaîne les situations les plus délirantes. Ces SaXoComédiens utilisent toutes les occasions pour nous faire partager leurs performances et leur références musicales. Les clins d'œil sont nombreux et ils nous feront parcourir des chemins bien différents mais tous musicalement et techniquement époustouflants ! Un grand plaisir, du rire, de la sensibilité !

MAD SAX à GRESSY le 18 Janvier 2020.

Et comme à la Chaloupe nous souhaitons que les spectacles soient abordables, ce sera au tarif habituel de 15€ et 10€ pour les adhérents et les groupes et toujours en mode cabaret. Il y aura même des places en Gradins à 10€ !

Réservations au 06 07 65 87 34 (de 8h00 à 21h00).

Communiqué



Dernier délai pour demander votre nouvelle carte d'accès déchèterie

Vous avez jusqu'au 31 mars pour demander votre nouvelle carte d'accès Sigidurs pour les déchèteries de Dammartin-en-Goële et de Mitry-Mory.

Conditions d'accès

A partir du 1^{er} avril, il sera obligatoire d'avoir la carte d'accès Sigidurs permettant d'utiliser toutes les déchèteries du Sigidurs : Bouqueval, Gonesse, Louvres, Sarcelles, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory.

Obtenir sa carte déchèterie Sigidurs en 4 clics

Pour cela, rien de plus simple, suivez le mode d'emploi :

1. Rendez-vous sur notre site internet www.sigidurs.fr
2. Cliquez sur le pictogramme  Déchèteries
3. Cliquez sur l'onglet 
4. Remplissez le formulaire et joignez les documents demandés (pièce d'identité, carte grise du véhicule et justificatif de moins de 6 mois).

Des promeneurs ont une nouvelle fois été menacés par des chiens qui avaient échappé à la surveillance de leur maître.

Nous vous rappelons que dans de tels cas ainsi que lors des promenades de ces animaux non-tenus en laisse, vous engagez votre responsabilité.

De plus nous vous rappelons que la loi oblige les détenteurs des chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie à les déclarer en mairie.

Des accidents sont déjà arrivés dans notre village et c'est bien dommage et dangereux tant pour la victime que pour le maître.

Vous n'avez pas accès à l'internet ou vous êtes privés de ce moyen, n'hésitez pas à contacter la mairie pour prendre un rendez-vous au 01.60.26.11.15 où un agent ou un élu vous apportera toute l'aide nécessaire.

Lothar est le nom donné par les météorologistes européens à la première des deux tempêtes ... Du 26 au 28 décembre 1999, les cyclones extra-tropicaux Lothar et Martin ont affecté l'Europe de l'Ouest. Gressy n'a pas été épargné. Cela a fait 20 ans en cette fin d'an-

née 2019. Plus d'une dizaine de familles ont vu leur habitation frappée par ce phénomène météorologique. Le parc, tous les petits espaces verts, les allées, nos rues, Clairefontaine, les berges du canal de l'Ourcq ont été particulièrement touchés et ont donné un spectacle de désolation.

Le moment de sidération passé, habitants, services municipaux, élus dans un élan de solidarité qui a fait chaud au cœur, ont travaillé de concert pour remettre en état en un peu moins de 6 mois notre cadre de vie.



Élections Municipales 2020

Pour voter les 15 et 22 mars, vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales.

Sur internet : www.demarches.interieur.gouv.fr rubriques "élections"

En mairie : en personne ou en mandatant un tiers

Par courrier : en écrivant à la mairie

Informations sur le site suivant :

www.demarches.interieur.gouv.fr

www.service-public.fr

Pour s'inscrire avant le 7 février 2020, une pièce d'identité et un justificatif d'attache avec la commune sont obligatoires.

Où pouvez-vous faire votre procuration ?

- à la brigade de gendarmerie,
- au commissariat de police,
- au tribunal d'instance

Faites votre procuration le plus tôt possible, des délais de traitement et d'acheminement sont à prévoir !

A qui pouvez-vous donner votre procuration ?

La personne doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune (mais pas forcément le même bureau de vote). Elle n'aura besoin d'aucun document pour voter à votre place. N'oubliez pas de la prévenir car elle n'en sera pas informée.

Citoyens de l'union européenne, vous pouvez voter aux élections municipales. Pour cela, vous devez remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1er tour de l'élection,
 - habiter en France,
 - être ressortissant d'un pays de l'union européenne.
- Vous devez vous inscrire sur les listes électorales.

Vous êtes en situation de handicap. Votre droit de vote est garanti par le code électoral.

- droit de vote inconditionnel pour les personnes en tutelle
- obligation d'accessibilité des bureaux de vote et d'au moins un isolement pour les personnes à mobilité réduite
- possibilité, en cas d'infirmité vous empêchant de voter, de vous faire assister par un autre électeur le jour du scrutin
- possibilité de faire une procuration depuis votre domicile (en cas de maladie ou d'infirmité grave).

Le répertoire électoral unique, qu'est ce que ça change ?

- la fiabilisation des listes électorales,
- la possibilité de vérifier sur internet sa situation électorale,
- l'inscription possible sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020,
- la généralisation de l'inscription en ligne dans toutes les communes françaises.

ÉTAT CIVIL 2019



Ils se sont dits « OUI » dans notre cité :

- **Shirley GILLARD et Sebastian EVES-VAN DEN AKKER** le 4 mai
- **Kateryna SAKHNO et Pierre CYBARD** le 24 août
- **Suraya ROSHAN et Irfan RADJABALY** le 24 août

Aux parents, à toute la famille, nos félicitations les plus sincères et aux jeunes époux nos vœux de joie et de profond bonheur.



Ils ont poussé leur premier cri en 2019 :

- **Ryan HOU** le 10 février
- **Iris WICKERSHEIMER** le 14 mars
- **Ewen BRUN** le 26 mai

Aux heureux parents, nous présentons nos plus vives félicitations et souhaitons à tous ces enfants une vie heureuse et pleine de joie.



Ils nous ont quitté en 2019 :

- **Georges BIRON** le 22 janvier
- **Robert CARRÉ** le 30 janvier
- **Pierre REVIRON** le 5 juin

Aux familles nous adressons nos plus sincères condoléances et les assurons de notre amitié et de notre très profonde sympathie.

UN NOUVEL ESPACE D'INFORMATION SUR LE WEB « C'est Prêt »

Grâce au portail Web mis en place par notre prestataire « API », vous pouvez consulter les menus de votre enfant, prendre connaissance des ingrédients et des allergènes présents dans les plats et accéder à des actualités hebdomadaires sur les prestations (nouveaux produits, fournisseurs, animation...).



Sur téléphone mobile ou sur ordinateur, vous pouvez consulter le menu du jour, les actualités hebdomadaires. Veuillez noter ci-dessous le lien de l'établissement de votre enfant :



<https://www.c-est-pret.com/scolaire/accueil/BC368D2A-DBBC-43A7-8B11-28674D95178C>

Oui, c'est un peu compliqué comme adresse...